

Claude EVIN

Ancien Ministre
Député de la Loire-Atlantique

Saint-Nazaire, le 25 OCT. 2004

RECU le 27 OCT 2004

Réf: CE/GS
N°: 04/10/30

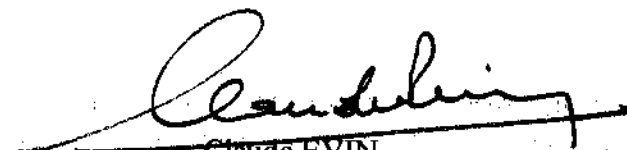
Monsieur le Président,

Le courrier que vous m'avez adressé, pour me faire part des réflexions et des propositions de l'UNCCAS concernant le développement des centres intercommunaux d'action sociale, a retenu toute mon attention.

J'ai pris note avec soin des remarques que vous avez souhaité me transmettre sur cette question, qui m'apparaît en effet mériter un véritable débat. Considérant que l'intercommunalité doit avoir pour ambition de mieux répartir les richesses locales en confortant une plus grande solidarité entre les communes, il me semble tout à fait légitime que des réflexions sur l'action sociale intercommunale puissent être développées afin que les intercommunalités puissent progressivement se saisir de cette compétence.

Je vous remercie de m'avoir communiqué les propositions d'amendements de l'UNCCAS. Soyez assuré que vos remarques alimenteront très utilement mes réflexions sur ce débat lorsqu'il viendra en séance devant l'Assemblée nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Claude EVIN

M. Patrick KANNER
Président
UNCCAS
6, rue Faidherbe - BP 568
59208 Tourcoing cedex